

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 41 (2004)

Heft: 1600

Artikel: TVA : la rengaine de l'extrême gauche

Autor: Gavillet, André / Schwaab, Jean Christophe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rengaine de l'extrême gauche

L'augmentation de la TVA est une manière de financer le social par la productivité nationale via l'adaptation des salaires et des rentes au coût de la vie.

Elle est typée, l'opposition de la droite, à l'augmentation de la TVA. En tête, l'UDC, par réflexe idéologique : l'impôt appauvrit. Les rats rouges rongent. L'affiche qui défraye la chronique visait précisément la TVA. Moins provocateurs mais tout aussi déterminés, tous les groupements patronaux suisses qui refusent que croisse encore la quote-part des prélèvements obligatoires, décidés à faire payer en prestations réduites ce qui ne sera pas payé par l'impôt. Aux côtés des milieux économiques, fidèle allié, le parti radical désavoue son conseiller fédéral. Cette coalition significative n'a pas retenu quelques syndicats, dont le SSP, et l'extrême gauche d'ouvrir un deuxième front contre la TVA. Car, pour eux, cet impôt de consommation

est, comme tel, antisocial. Leur position est doctrinaire, servie par un argumentaire ressassé. Si une fois encore nous reprenons le sujet, c'est avec l'espoir, sinon de convaincre, du moins de renouveler les points majeurs du débat de la gauche.

Les critiques

Qui consomme paie sur chaque achat la même taxe, riche ou pauvre. Or le franc du pauvre est plus précieux que le franc du riche, donc l'impôt indirect plus lourd. Certes on peut dire que le riche en consommant largement, selon ses moyens, paie proportionnellement à sa dépense. Mais s'il a des revenus importants, il épargnera, voyagera à l'étranger, si bien que le prélèvement de la TVA sera même légèrement dégressif. Par conséquent, l'extrême gauche dit préférer un financement par cotisations salariales qui garantit mieux la proportionnalité des prélèvements.

Le déplacement du débat

En réponse, il faut se reporter pour juger de l'équité d'un prélèvement obligatoire au revenu disponible après impôt. L'impôt direct réduit de manière nette le revenu, alors que la TVA agit en deux temps. Certes au moment de la consommation elle restreint le pouvoir d'achat puisqu'un certain pour-cent (7,6%) n'est pas converti en marchandise ou en service, mais en taxe. Mais comme l'indice des prix enregistre les prix TVA compris, la TVA est, en quelque sorte remboursée, dans la mesure où les salaires et les rentes sont adaptés au coût de la vie. En revanche, l'augmentation des cotisations sociales préconisée par l'extrême gauche serait une réduction du revenu disponible sans compensation et sans rattrapage. La défense du pouvoir d'achat est une ligne forte de l'action syndicale. En cas de hausse de la TVA, elle trouve une nouvelle raison d'agir, une nouvelle force, une nouvelle intransigeance. Si la compensation du

renchérissement est intégrale, la hausse de la TVA est une manière de financer le social par la productivité nationale.

A titre complémentaire

Si l'on augmente les retenues salariales pour financer l'AVS et l'AI, le coût du travail est alourdi d'autant, ce qui n'est pas souhaitable. D'autre part les personnes âgées paient comme tout consommateur la TVA. Elles financent donc un peu l'institution dont elles sont les rentiers. C'est un début de rééquilibrage de la solidarité entre les générations.

Ces thèmes majeurs devraient être au centre du débat. Mais l'extrême gauche ne les évoque pas, préférant s'en tenir au catéchisme.

ag

Meraviglioso monde du Schwiizeropento

Alors que la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique a privilégié l'apprentissage de l'anglais dans les écoles suisses alémaniques aux dépens des langues nationales, la Jeunesse Socialiste Suisse résiste de manière originale à cette déferlante de la langue de Shakespeare. Elle publie son journal infrarouge en «Schwiizeropento». Il s'agit d'un mélange des quatre langues nationales, à l'image de l'«europanto», langue hilarante mais étonnamment compréhensible, inventée à partir de plusieurs langues européennes par Diego Marani, traducteur pour l'Union européenne. Outre les informations statutaires et un article en romanche, infrarouge-rot-rosso est presque entièrement rédigé en Schwiizeropento, des articles de fond sur la TVA aux blagues de la dernière page. Quant à l'entretien avec le conseiller national neuchâtelois Didier Berberat, auteur d'un postulat sur l'usage de l'anglais, il est rédigé alternativement en français, en allemand et en italien.

jcs

Infrarouge, n° 142, avril 2004.

www.juso.ch - www.poesie.org/europanto

Ruth Dreifuss, citoyenne

L'ancienne conseillère fédérale a pris clairement position contre la onzième révision de l'AVS. Le parti radical a cru bon de s'en offusquer. Mais Ruth Dreifuss a vécu de l'intérieur (c'est le cas de le dire) les dérobades successives de la droite. Cette droite accepte d'abord, au niveau du Conseil fédéral, la compensation des sacrifices demandés aux femmes par l'introduction de la retraite flexible, dotée de 800 millions, réduits ensuite à 400, puis biffés par le Parlement.

Lorsque le Parlement transforme trop lourdement un projet du Conseil fédéral, celui-ci doit-il le défendre devant le peuple ? La question est ouverte. Mais pourquoi donc un ancien membre du gouvernement, qui n'est plus soumis aux règles de la collégialité, devrait-il défendre un projet que le Parlement a dénaturé ? En usant de sa liberté retrouvée, Ruth Dreifuss a agi en citoyenne, mais aussi légitimement en ancienne Conseillère fédérale ayant été le témoin direct des reniements successifs de la droite.

ag